

# **Maroc : Onze ONG demandent l'arrêt des transferts massifs de migrants vers la frontière**

## **12.10.2022 Maroc : Onze ONG demandent l'arrêt des transferts massifs de migrants vers la frontière**

Onze ONG ont demandé aux autorités marocaines de mettre fin aux opérations «collectives» de transfert de migrants en situation irrégulière vers la frontière, en particulier les réfugiés et les demandeurs d'asile. Dans un rapport présenté au Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) et rendu public ce mercredi à Rabat, les organisations réclament de mettre fin à cette politique appliquée par le Maroc à l'égard de certains migrants qu'il refoule le long de la frontière algérienne, écrit l'agence espagnole EFE.

Le rapport dénonce en outre les «difficultés» rencontrées par les migrants et les réfugiés au Maroc pour obtenir et renouveler leurs documents de résidence. Les organisations regrettent que le Maroc n'ait pas régularisé la situation des réfugiés et demandeurs d'asile sur son sol, pourtant reconnu par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Il ajoute qu'une partie importante de ceux qui avaient déjà obtenu des documents de résidence au Maroc rencontrent des «difficultés» à les renouveler.

Le rapport regrette en outre que les acquis obtenus par les réfugiés et les migrants soient «fragiles» en raison du retard pris dans la ratification des projets de loi sur l'immigration et l'asile, rédigés il y a cinq ans. Les ONG recommandent la rédaction d'une législation permettant aux migrants de participer aux élections locales, de faciliter leur accès aux services de santé et d'établir un plan pour que ces personnes bénéficient davantage d'une assurance maladie.

Le gouvernement marocain a lancé deux campagnes de régularisation des migrants : en 2014 (23 000 régularisations) et en décembre 2017 (28 000 régularisations).

Les ONG ont présenté ce rapport au Conseil des droits de l'Homme (CDH) de l'ONU dans le cadre de l'Examen périodique universel. Il contient 73 recommandations, dont cinq sont générales, les autres concernent l'emploi, la santé, l'éducation, la protection sociale, l'inégalité régionale, la culture et les droits de l'enfant, les femmes, les migrants et les personnes à besoins spécifiques.

**Source**

:  
<https://www.yabiladi.com/articles/details/132751/maroc-onze-de-mandent-l-arret-transferts.html>